

10936 - Les malheurs expient les péchés

La question

Ma femme observait la prière jusqu'à la naissance de son premier bébé. Depuis lors, elle fait preuve de paresse et prétend que les douleurs de l'accouchement effacent les péchés. Que lui dites-vous ?

La réponse détaillée

C'est faux. La femme est comme tous les autres fils d'Adam. Si un malheur lui arrive et qu'elle le supporte pour complaire à Allah, elle sera récompensé pour les douleurs subies et les épreuves endurées. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a même évoqué des choses moindres comme l'épine qui nous pique pour nous débarrasser d'une partie de nos péchés.

Sachez que si l'on cherche à complaire à Allah en demeurant ferme dans les épreuves, on sera récompensé pour sa fermeté et son désir de complaire à Allah. Quoi qu'il en soit, les malheurs effacent les péchés. Si on les affronte avec fermeté on sera récompensé à cause de cette attitude.

Il est indubitable que la femme souffre énormément au moment de l'accouchement. Si elle endure cette épreuve en espérant complaire à Allah, elle aura ses péchés expiés et recevra une belle récompense.

Allah le sait mieux.